

www.appy-histoire.fr

La communauté protestante de

Roumoules

sous l'Ancien Régime



Source : Les registres paroissiaux (1685)

Transcription : Bernard APPY

Description :

Transcription des abjurations consécutives à la Révocation de l'édit de Nantes (1685).



1685

Image 527 : ¹

*Abjuration de la famille du S^r Daniel Roubin
L'an 1685, et le dernier jour du mois d'octobre, à 6 heures du matin.
Daniel Roubin, bourgeois, de ce lieu de Roumoules, D^{lle} Judith de Laurens, sa
femme,*

Image 528 : ²

Jessé Roubin, Isaac Roubin, deux de leurs enfans, Margueritte Besanson, femme de Michel Giraud, tisseur à toille, ont abjuré leur hérésie, promis et juré sur le saint Évangile vouloir vivre et mourir dans le sein de l'Église catholique apostolique et romaine.

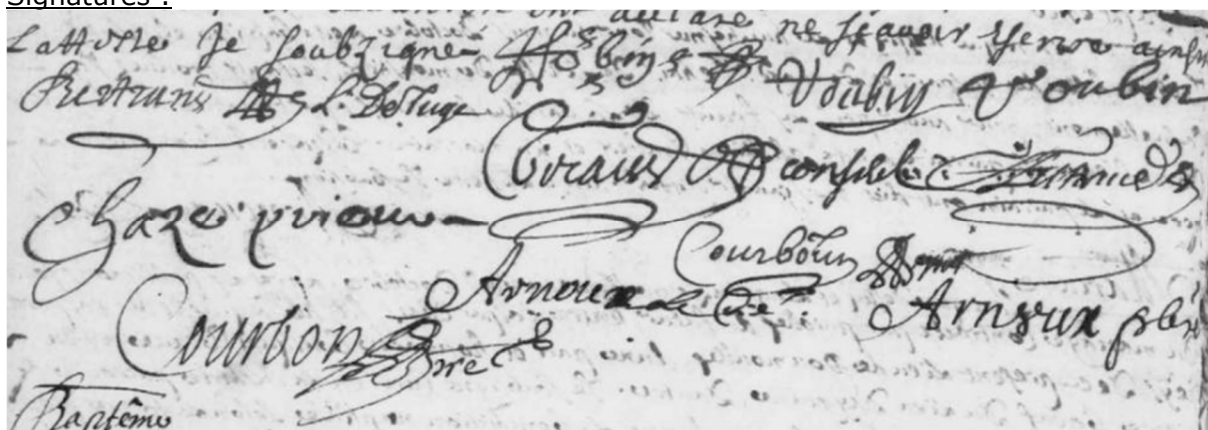
Éz présence de M. Maxime Bertrand, lieutenant de juge, Spérit Giraud, bourgeois et consul, M. Pierre Courbon, notaire royal, et autres, sousigné, tous du lieu de Roumoules.

Lesditz S^{ts} Roubin ont signé, et lesdites de Laurens et Besanson ont déclaré ne sçavoir escrire.

Ainsin l'attestè-je, soubzsigné.

¹ . AD04 – e-archives – Roumoules – BMS 1607-1696 – image 527/610.

² . AD04 – e-archives – Roumoules – BMS 1607-1696 – image 528/610.

Signatures :

*Abjuration du reste de la famille du S^r Daniel
Roubin*

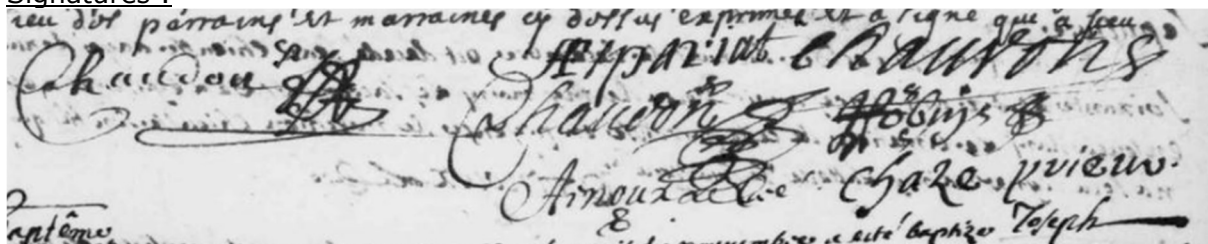
L'an que dessus, et le 4^e jour du mois de novembre.

Élizabeth Roubin, Margueritte Roubin, Joseph, Barthélemi et Jean Robins, Clère Robin, filz et filles du S^r Daniel Robin, Élizabeth Buise, fille de Pierre Buise et de Françoise Robin, et petite-fille dudit S^r Daniel, sur les 3 heures après-midy, ont abjuré leur hérésie, promis et juré sur le saint Évangile vouloir vivre et mourir dans le sein de l'Église catholique apostolique et romaine.

Sur la personne, tant des susditz que de celles exprimées en l'abjuration du dernier jour d'octobre, avons fait les cérémonies solennelles du baptême et avons imposé et changé les noms selon les rites de la sainte Église :

- premièrement au S^r Daniel Roubin, son parrain et sa marraine qui sont le S^r Spérit Giraud, bourgeois et premier consul moderne, et D^{lle} Margueritte Chaudon, femme de M. Jean Chaudon, notaire royal, lui ont imposé le nom de Charles ;*
 - à Judith de Laurens, femme dudit Robin, M. François Arnaud, avocat en la cour et juge de ce présent lieu de Romoules, et Margueritte Chaudon, son parrain et marraine, ont imposé le nom de Margueritte ;*
 - à Jessé Robin, l'ainé des garçons, a esté nommé du nom de Gabriel par le S^r Gabriel Chaudon et D^{lle} Susanne Bounardelly, son parrain et marraine ;*
 - à Joseph Robin, susnomé, ne luy ayent pas changé son nom, le S^r Louys Chaudon, bourgeois, dudit lieu, et D^{lle} Magdeleine Bosse, son parrain et marraine l'ayent ainsin trouvé bon ;*
 - à Barthélemi Robin, ayan appellé par Charles Chaudon et Clère Bosse, parrain et marraine ;*
 - Jean Robin, dont le parrain a esté M. Jean Chaudon, notaire royal, et la marraine Magdeleine Peyre ;*
 - Élizabeth Robin a choisi pour parrain et marraine le S^r Gaspard Fabry et D^{lle} Aymé Chazes ;*
 - le parrain et marraine de Margueritte Robin ont esté le S^r Louys Chaudon et D^{lle} Magdalaine Chaudon ;*
 - Clère Robin a eu pour parrain et marraine Maxime Hodoul et D^{lle} Élizabeth Jacquet ;*
 - on a donné enfin pour parrain et marraine à Élizabeth Buise : M. André Spariat, chirurgien, et Clère Fasse.*
- Daniel Robin, père, et Jessé, son fils ont signé. Et tous les autres susnoméz ont déclaré ne sçavoir escrire.*
- Margueritte Besanson a choisi pour parrain et marraine Jacques Gal, dernier consul, et D^{lle} Jeanne de Réquiston.*

L'abjuration et cérémonies cy-dessus ont esté faites en présence du S^r Esprit Giraud, premier consul, et M. Pierre Courbon, notaire royal, dudit lieu, des parrains et marraines cy-dessus exprimés, et a signé qui a sceu.

Signatures :

1686

Image 533 : ³*Cérémonies du batême*

L'an que dessus [1686], et le 3^e jour du mois de novembre.

Les cérémonies solennelles du sacrement du baptême ont esté faictes par moy sousigné sur la personne d'Isaac Roubin, nouveau converty, fils de Daniel et de Judith Laurens, auquel on a imposé le nom de Pierre.

Le parrain a esté M^e Pierre Courbon, notaire royal, et la marraine D^{lle} ... ⁴, femme du S^r Roubin, de la ville de Moustiers.

En présence des sousignéz.

³ . AD04 – e-archives – Roumoules – BMS 1607-1696 – image 533/610.

⁴ . Laissé en blanc.